

Pierre LONCHAMP,
maire de Saint Christophe
du 13 octobre 1868 au 26 août 1870

Pierre Lonchamp ou Longchamp ou Longchamps était né à Saint Christophe, le 24 octobre 1790. Son père, Pierre Longchamps (1756-1823) était fabricant de cotonnade et sa mère se nommait Catherine Boussard (1763-1836).

Voici son acte de baptême :

Le vingt quatre octobre mil sept cent quatre vingt dix
a été par nous soussigné Baptiste Pierre né ce jour
du légitime mariage de Pierre Longchamps et Catherine
Boussard; ont été parrain et marraine Jacques Boussart
Coffre oncle de l'enfant et Marie grandtante femme
Longchamps la tante des quels ont déclaré ne savoir
Signer. P. Boussard

Le 24 novembre 1817 il épousa Catherine Brossier, à Saint Christophe.

Pierre Lonchamp et Catherine Brossier
Aujourd'hui vingt quatrième jour du mois de novembre de l'an mil huit cent
seize ont été par nous soussigné Jean Guez, maire de la commune de Saint Christophe, canton
de Saint Pierre, arrondissement de Saint Pierre, département de l'Isle de France, faisant les
fonctions de officier public de l'état civil de la commune de Saint Christophe
ont comparu pour contracter mariage Le sieur Pierre Lonchamp, garçon
Majeur, d'une très bonne conduite, et d'origine de la commune de Saint Christophe, né le
vingt quatre octobre mil sept cent quatre vingt dix
à Saint Christophe, fils du sieur Pierre Lonchamp, fabricant en cotonnade et de dame
Catherine Boussard, son épouse, et présents et consentants aussi domiciliés en cette
commune de Saint Christophe son père et mère d'une part.
Et demoiselle Catherine Brossier, âgée de dix sept ans, veuve, en cette
commune de Saint Christophe au hameau de la Croix, correspondant au vingt trois may mil huit
cent dix, demeurant chez ses parents, fille mineure du sieur Mathurin Brossier,
fabriquant en toile, et de dame Marie de la Roche, son épouse, et présents et
consentants, aussi domiciliés en cette commune de Saint Christophe son père et mère d'autre part.
Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage par eux contracté
auprès de nous, dont les publications ont été faites à l'heure ordinaire en
cette commune, Les Dimanche vingt dix octobre dernier et deux jours suivants,
sans qu'il ait été constaté par nos registres de publications, aucune opposition ou

Pierre Lonchamp était buraliste, marchand de tabac et habitait rue du Val Joyeux.

Le couple eut deux enfants :

Pierre né le 6 janvier 1819 qui mourut très jeune, le 30 octobre 1819.

Adélaïde née le 20 avril 1822.

Après 12 ans de mariage, Catherine Brossier mourut, à Saint Christophe, le 19 avril 1829 et Pierre Lonchamp devint veuf avec une fille de 7 ans à élever.

27 - Dées de
Catherine en
Brossier fille
de feu Mathurin
et de Marie
Sourd femme de
Pierre Lonchamp

Aujourd'hui dix-neufième Jour du mois de Soloman Maire
d'esprit de l'Etat mil huit cent vingt-neuf heures du matin
Pardevant nous maire de la commune de Saint Christophe
Canton de Neuvy-Voi, Arrondissement de Tours, Département
d'Indre et Loire faisant des fonctions d'officier public de l'Etat
et de l'ordre Soussigné,

Est comparu de Sieur Pierre Lonchamp marchand
âge de quatre-vingt-six ans, domicilié en cette commune
Lequel nous avoué que Catherine Brossier
née en cette commune, fille de feu Mathurin Brossier
propriétaire et de Marie Le Sourd son épouse
femme de Pierre Lonchamp est décédée de ce
motif le septième en son domicile au chef lieu
de cette commune âgée de quatre-vingt ans, après nous
être assuré de la réalité du dit décès nous en avons
dressé acte en présence de Sieur Marie Brossier
veuve de la dite décédée âgée de soixante-deux ans, et
propriétaire et Michel Touchard instituteur
âge de quarante-cinq ans tous domiciliés en
cette commune témoins qui ont signé avec
nous après lecture

M. Touchard Lonchamp
Soloman maire

Acte de décès de Catherine Brossier.

Pierre Lonchamp ne pouvant rester seul avec sa fille se remaria le 7 septembre 1831, à Saint Christophe, avec Madeleine Allard, veuve de François Ernous.

9^e
Mariage de
Pierre Lonchamp
avec
Dlle Madeleine
Allard.

Aujourd'hui septième jour du mois de septembre
De l'an mil huit cent trente-un, à neuf heures du matin
Pardevant nous Soloman Guerin, maire et officier
de l'Etat civil, de la commune de Saint Christophe,
Canton de Neuvy-Voi, Arrondissement de Tours, Département
d'Indre et Loire, Soussigné.

Sont comparus, à la mairie, pour contracter
mariage, le Sieur Pierre Lonchamp, habitant de Sabar,
demeurant en cette commune, âgé de quarante-un ans et
onze mois, treize jours, né le vingt quatre octobre
mil sept cent quatre vingt dix en cette commune, veuf
de Catherine Brossier, décédée en cette dite commune, le dix
sept du mois d'avril mil huit cent vingt neuf; et Dlle
Madeleine de dix-huit ans Pierre Lonchamp fabricant, décédée
en cette commune le vingt neuf octobre mil huit cent
dix neuf; et de Catherine Boussard sa mère et mère,
la mère ici présente et consentante d'une part.

Et Demoiselle Madeleine Allard, âgée de trente huit ans, épousée, née le quatorze novembre mil sept cent quatre vingt deux, l'an premier de la république française (vieux stèle) veuve de François Desjeune Ernoult, décédé le dix huit juillet mil huit cent vingt cinq; fille majeure de Jacques Gillel Allard, propriétaire et de d'Esplanche Arme. Margueritte Solomon. Décédée le vingt février mil huit cent Douze, en cette commune. Ses père et mère d'autre part, le père in présent et contentant. Lesquels deux ont requis, le procureur à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites à la mairie à l'heure de midi en cette commune, les dimanches vingt huit août et quatre septembre, aucune opposition audit mariage ou nul ayant été signifiée. Étant écrit à leur requête après avoir donné lecture des papiers ci-dessus mentionnés, et du chapitre six du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Déclarons au monde public que lesdits Pierre Lonchamps et Demoiselle Madeleine Allard, sont unis par le mariage.

En 1836, lors du premier recensement de la population communale on retrouve ce couple, rue du Val Joyeux, Pierre est noté buraliste et chaque membre du couple a un enfant.

François Ernoult, fils de Madeleine, 17 ans et Adélaïde Lonchamp, fille de Pierre, 14 ans.

177	Lonchamps	pierre	Buraliste	1		43 ans	
177	Allard Lonchamps	madeleine	"		1	43 ans	
177	Ernoult	françois	"	1		17 ans	fils de la précédente
177	Lonchamps	adelaïde	"		1	14 ans	fille de la précédente

Lors du recensement suivant, en 1841, nous retrouvons les quatre mêmes personnages. François Ernoult est noté commis, c'est lui qui deviendra maire de Saint Christophe de 1878 à 1893.

179	Lonchamps	pierre	Buraliste				
179	Allard Lonchamps	madeleine					
179	Lonchamps	adelaïde					
179	Ernoult	françois	Commis				

En 1846, Pierre et Madeleine vivent maintenant seuls, rue du Val Joyeux.

185	171	Lonchamps	pierre	Buraliste	1		38
	172	Allard	madeleine	La femme		1	38

En 1851, François Ernous est revenu vivre chez sa mère et son beau-père, il y est noté rentier.

8	25	Lonchamp	Pierre	prop. ^{re} recevant Buraliste	1				60
	26	Allard	Madeleine	sa femme			1		58
	27	Ernous	François	Rentier	1				36
	28	Endoux	Zulma	Domestique			1		22

En 1856, même composition du ménage, François voit son nom orthographié Renou.

	12	Lonchamps	Pierre	Buraliste	1				65
	13	Allard p Lonchamps	Madeleine	sa femme			1		62
7	14	Renou	François	son fils	1				56
	15	Cléret	Marie	Domestique			1		17

En 1861, Pierre Lonchamp a 70 ans, il vit maintenant seul, rue du Val Joyeux, son épouse, Madeleine Allard étant décédée le 8 février 1857.

7	1	Lonchamps	Pierre	Buraliste	1	1			70
---	---	-----------	--------	-----------	---	---	--	--	----

9 Février 1857

Décès de Madeleine Allard épouse de Pierre Lonchamps âgée de 64 ans

8 février 1857

L'an mil huit cent cinquante sept le neuf février, à huit heures du matin. Devant nous Jules Gaudron, maire de la commune de Saint-Christophe, Canton des Vaux-vois, arrondissement de Tonnay-Château, département d'Indre-et-Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil sousigné. Ont comparu à la mairie, les sieurs Eugène Beaulieu, M. Emisier, âgé de trente-trois ans et Auguste Delapine, M. Richal, âgé de trente-sept ans tous deux demeurant au chef-lieu de cette commune, et voisins de la décédée, lesquelssousont déclaré que Dame Madeleine Allard, sans profession, âgée de soixante quatre ans, demeurant au chef-lieu de cette commune, née à Saint-Christophe, fille de feu Jacques Gilles Allard et de feu Anne Marguerite, d'abord veuve en premier mariage de François Ernoux épouse en second mariage de feu Pierre Lonchamps, est décédée hier à huit heures du soir en son domicile, à Saint-Christophe, Après nous être assuré de la réalité dudit décès nous en avons dressé acte en présence des comparants qui ont signé avec nous après lecture.

Delapine Beaulieu

Acte de décès de Madeleine Allard, épouse de Pierre Lonchamp.

En 1866, nous pouvons remarquer que la maison où il habite doit être relativement grande pour y loger trois ménages différents.

7	19	Lonchamps	Livre	bucaliste	1		71
8	20	Durand Nuri Delas	Victoire	rentière			1 68
6	21	Courvois	Louis	hordoyer, Châffeur minier	1		75
9	22	Fromont for Courvois	Madeline	se femme Abolante d'Etat		1	70
	23	Baillou	Mathilde	son petite fille		1	5

Ce sera la dernière apparition de Pierre Lonchamp dans un recensement car ce dernier est décédé le 6 septembre 1870.

N° 17
 Décès de
 Pierre Lonchamps
 en son second mariage de Madeline
 Allard - âgé de 79 ans,
 décédé le 6 Septembre

L'an mil huit cent soixante-dix le six septembre à Dix heures du matin devant nous Etienne René premier Conseiller municipal de la Commune de Saint Christophe, Capitaine de Vauvillier, adjoint au maire et l'adjoint au maire, officiers de l'état civil de la dite Commune, après comparu dans sa dite maison d'habitation, rue du défunt ci-dessus nommée, et Pierre René Delas âgé de quarante quatre ans, instituteur public, de la Commune de Saint Christophe au chef lieu de notre Commune, et presqu'un voisin du dit défunt, lesquels nous ont déclaré que Messieurs Pierre Lonchamps, âgé de soixante six ans, nous a vu recevoir, bucaliste, et Magin dit Magin de la dite Commune, ne dans notre Commune, d'après son mariage de Madeline Allard, fille des défunts Pierre Lonchamps, et Catherine Bonjean, et si nous ont déclaré dans son domicile au chef lieu de notre Commune, au jour de son décès, à neuf heures du matin. Et après nous être assurés de la validité de leur déclaration nous officiers de l'état civil en avons dressé le présent acte dont nous avons donné lecture aux témoins qui ont signé avec nous.

J. Delas Maire

Acte de décès de Pierre Lonchamp où il est noté qu'il était Maire délégué de Saint Christophe.

Sous le Second Empire, les maires sont nommés par le préfet pour toutes les communes, y compris celles de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855. Le Second Empire est un césarisme démocratique, c'est-à-dire une dictature qui affirme s'appuyer sur le peuple selon le principe de la souveraineté de la Nation. En réaction au Second Empire, le gouvernement de la Défense nationale, par le décret du 16 septembre 1870, fait élire le maire par le conseil municipal.

Ce sera le cas pour les successeurs de Pierre Lonchamp, lui sera nommé maire le 13 octobre 1868 pour remplacer Charles Bongendre, démissionnaire, et cessera son mandat juste avant sa mort, le 26 août 1870.

Nous n'avons pas trouvé trace de ses activités de maire qui furent de courte durée (moins de deux ans).

Avant d'être désigné maire par le Préfet, Pierre Lonchamp fut élu conseiller municipal.

Dans les délibérations municipales nous avons trouvé :

Le 9 octobre 1831, installation et prestation de serment de Laurent Soloman nommé maire par arrêté préfectoral du 21 septembre et de François Labbé nommé adjoint par arrêté préfectoral du 21 septembre. Installation et prestation de serment des conseillers municipaux élus : Houdayer Charles, Gallet-Genty, Delepine, Chopard Jean-Baptiste, Lefèvre Laurent, Chevreau Pierre, Guerche Antoine, Lonchamps Pierre, Perdriau-Blanvillain, Fremondeau-Guerche, Courtois-Voisin fils, Bruand-Roullin, Bureau François, Guiet Louis (16 membres).

Le 18 juin 1837, installation et prestation de serment du maire, Laurent Soloman et de l'adjoint, François Labbé, nommés par arrêté préfectoral du 8 juin. Installation et prestation de serment des conseillers municipaux nouvellement élus : Guerche Antoine, Lefèvre Laurent, Delépine Jacques, Fremondeau Gervais, Courtois Jacques, Chevreau Pierre, Lonchamps Pierre, Perdriau René.

1842, procès-verbal de la bénédiction de la cloche :

"En 1842, j'ai été bénite pour l'église de Saint-Christophe par Monsieur Besnard, vicaire général, accompagné de Monsieur Baunier, curé, et nommée Marie Henriette Christophe par Monsieur de Sarcé, parrain et Mademoiselle H. Gendron, née Boitard, marraine. Monsieur Houdayer, maire, Monsieur Labbé, adjoint".

Au bas est écrit : Bollée, fondateur au Mans.

Aujourd'hui, premier jour du mois de décembre, de l'an 1842, 11 heures du matin, a eu lieu, en l'église de Saint-Christophe, la bénédiction de la nouvelle cloche (pesant 860 kg) en présence de Monsieur Louis Adolphe Marie de Sarcé, propriétaire de Vaudésir, parrain et Madame Henriette Boitard, épouse de Monsieur Esprit Gendron, propriétaire de Gênes, marraine ; Monsieur Besnard, grand vicaire de l'archevêque de Tours, Monsieur Baunier, curé, Monsieur Charles Houdayer, maire, Monsieur François Labbé, adjoint. Messieurs Gendron, Croisy, Gallet-Genty, Longchamp, Fremondeau, Delépine, fabriciens et Messieurs Lefèvre, Chevreau, Guerche, Lafargue, Barat, Bousard, Trottin, Rangeard, conseillers municipaux et autres notables de la commune et des environs.

Le 8 août 1843, installation et prestation de serment de M. Houdayer, maire et de M. Labbé, adjoint.

Installation et prestation de serment des nouveaux conseillers municipaux : Lefèvre Laurent, Delépine Jacques, Lonchamps Pierre, Guerche Antoine, Bongendre Charles, Fremondeau Gervais, Chevreau Pierre, Soloman André, Lehoux Étienne.

(16 conseillers renouvelables par moitié tous les 3 ans).

Le 30 juillet 1848, à 9 h en la mairie, élection des 16 membres du Conseil Municipal (suite à la proclamation de la 2^e République)

390 électeurs. Au premier appel ont répondu 137 votants. Un deuxième appel ayant été fait, 30 nouveaux votants se sont présentés.

Après dépouillement des 167 bulletins, 14 personnes ont obtenu la majorité absolue et ont été élues au premier tour : Guerche Antoine, Lafargue Flavien, Bruslon Stanislas, Bongendre Charles, Gendron Jules, Fremondeau Gervais, Chevreau Pierre père, Lonchamps Pierre, Fronteau Pierre, Baillardeau Gustave, Lefèvre Laurent, Rouillier Thomas fils, Desarcé Louis, Trottin André.

Le 4 mai 1852, prestation de serment des conseillers municipaux : "Je jure obéissance à la constitution et fidélité au président".

5 décembre 1852, à une heure de l'après-midi, le maire, Jules Gendron, s'est rendu à la mairie et de là, accompagné des membres du Conseil municipal, des membres du clergé ainsi que de différentes personnes de la commune, sur la Place publique où il a donné lecture du décret contenant la proclamation du nouvel Empire et du discours de l'Empereur.

Ce discours a été accueilli par les cris de : "Vive l'Empereur ! Vive Napoléon III !

Le 15 septembre 1870, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité reconnaître le gouvernement républicain chargé de la défense nationale.

Comptant sur le patriotisme éclairé et dévoué du gouvernement provisoire, le Conseil municipal donne une entière adhésion aux mesures de salut public qui pourraient être prises dans l'intérêt et l'honneur de la France.